

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados

Retrouvailles à Maltot

Le 15 mai a marqué le retour de Boeuf en fête pour cette 21ème édition, après deux années d'absence liées au contexte sanitaire. L'objectif de cette manifestation emblématique du Calvados est de promouvoir les différentes filières de l'agriculture et de mettre en relation grand public et professionnels de l'agriculture. Pari réussi cette année encore avec une fréquentation d'environ 8 000 visiteurs.



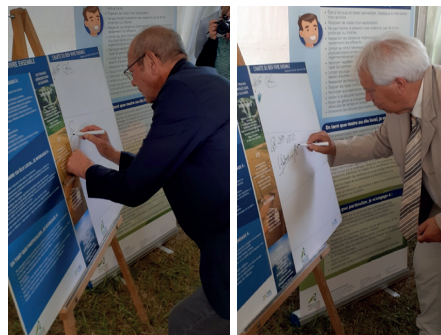
Soutien de Boeuf en fête, la Chambre d'agriculture du Calvados proposait au sein du stand central de l'événement la rencontre avec une sélection de producteurs locaux

issus du réseau Bienvenue à la ferme. Cidre, miel, légumes, produits laitiers, céréaliers, des productions variées étaient à l'honneur, tout comme les systèmes d'exploitation et de commercialisation des exploitations. Le Groupement d'employeurs du Calvados complétait cet espace organisé par les représentants de la profession agricole. Véritable maison éphémère de l'agriculture départementale, le stand de la Chambre accueillait l'inauguration de la manifestation. Matériels agricoles, animaux, ont réjoui petits et grands dans une ambiance chaleureuse à l'image de la météo du jour. Cette édition se devait de mettre l'accent sur la qualité des productions normandes avec notamment des présentations et concours



Les glaces de Janine Lelouvier ont remporté un vif succès

de bovins des races élevées en Normandie. Les partenaires de la profession agricole étaient représentés, tout comme la filière viande. Les filières régionales telles que le lin, les produits cidricoles, la transformation



Signature de la Charte du Bien vivre ensemble par les élus.

laitière, la bière ont, elles aussi, été mises en avant auprès d'un public averti ou novice. Ce fut aussi l'opportunité pour la Chambre de présenter la Charte du Bien vivre ensemble, signée pour l'occasion par plusieurs élus locaux, dont messieurs Guilleux, maire de Maltot et Picard, Président de la CDC de la Vallée de l'Orne et de l'Odon, mais aussi par des agriculteurs et des citoyens. Rappelons que cette Charte vise à encourager l'échange et le respect mutuel entre agriculteurs, citoyens et élus. Cette signature s'inscrit dans un programme de réunions initié à Thue et Mue le 6 avril, dont la prochaine édition se déroulera à Saint Gatien des bois le 28 juin. Quelle plus belle occasion que ce dimanche festif pour valoriser les enjeux portés par une cohabitation apaisée dans le



Raymon Pluet et Adrien Guillemot, producteurs du Pays de Falaise



milieu rural.

En résumé, une réussite pour cette manifestation grand public, qui a permis de mettre en avant les atouts, les différentes productions et filières de notre Territoire et de donner une image positive de nos agricultures. Un événement qui illustre parfaitement l'ambition de communication des professionnels agricoles auprès des consommateurs. Au plaisir de se retrouver l'année prochaine, à Maltot pour la 22ème édition.

Samuel Hardy
06 74 95 93 45

samuel.hardy@normandie.chambagri.fr



Le stand de la Chambre d'agriculture



Les Vergers de Ducy

JURIDIQUE

De nouvelles règles pour les entrepreneurs individuels

La loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante est venue apporter une nouvelle réglementation pour les entrepreneurs individuels. Ces nouvelles règles sont entrées en vigueur le 15 mai 2022.

Pour les entreprises individuelles créées à partir de cette date, les nouvelles dispositions s'appliquent automatiquement, pour celles déjà existantes, elles ne s'appliquent que pour les nouvelles dettes.

La **création du statut d'entrepreneur individuel**. Une définition est désormais intégrée au code de commerce. Un entrepreneur individuel est une personne physique qui exerce en nom propre une ou plusieurs activités professionnelles indépendantes.

Avec cette définition, une **meilleure protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel** s'est mise en place puisque seuls les biens, droits, obligations et sûretés dont l'entrepreneur sera individuellement titulaire et utiles à ses activités professionnelles indépendantes constitueront son **patrimoine professionnel sans besoin de formalités spécifiques**. Ce patrimoine professionnel automatique servira désormais **seul de garantie aux créanciers de l'activité** (sauf garantie spécifique souscrite). Jusqu'alors l'entrepreneur

individuel était responsable financièrement sur tous les biens et droits dont il était titulaire, sans distinction de savoir s'ils étaient utilisés ou non pour l'activité professionnelle indépendante. Désormais il y a donc une sorte de scission du patrimoine de l'individu : professionnel et personnel alors même que juridiquement il reste seul propriétaire du tout. Ce changement de règle est une grande révolution dans le paysage juridique français car dans le code civil il est prévu qu'une personne ne peut détenir qu'un seul patrimoine.

Un précédent dispositif avait tenté de mettre en place une meilleure protection : l'EIRL (entrepreneur individuel à responsabilité limitée), où l'entrepreneur choisissait sur option de lister des biens et droits utilisés dans son activité professionnelle afin que ces seuls droits et biens servent de garantie pour les créanciers de son activité. Ce dispositif a connu très peu de succès dans le domaine agricole en raison de son formalisme assez lourd. Depuis le 16 février 2022, il n'est plus possible d'opter à ce statut d'EIRL. Ceux qui avaient choisi ce statut peuvent continuer à en bénéficier.

Céline Dureuil-Boullier
02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

ENTREPRISES

Agriculture Normande Performante : encore des crédits sur 2022 !

La programmation des aides à l'investissement (dispositif ANP en Normandie) entre dans sa dernière année. En 2021, 329 dossiers ont été financés avec un taux de financement moyen de 33%. Plus de 95% des dossiers éligibles ont été retenus.

Avec le Plan de relance, les enveloppes disponibles ont été abondées avec des augmentations de plus de 50% en 2021



et 2022 et les dispositifs ouverts à de nouveaux publics, éleveurs ou non, grâce à de nouveaux critères moins sélectifs.

Le dispositif ANP peut donc intéresser les éleveurs bovins mais aussi les producteurs de porcs et de volailles, l'horticulture, le maraîchage ainsi que les grandes cultures. Le 1^{er} appel à projet 2022 a été clôturé le 31 mai dernier. Le deuxième sera ouvert jusqu'au **30 septembre**. Enfin le 3^e se déroulera du **1^{er} octobre au 31 janvier 2023**. Si vous avez des projets, les financements sont accessibles avec **des taux d'aides allant jusqu'à 45 %** (cas des JA).

Une nouvelle programmation devrait prendre le relais en 2023 avec de nouvelles règles de financement.

Véronique Desauvais
02 31 70 25 23

veronique.desauvais@normandie.chambagri.fr

Bessin

Lancement du programme d'actions Eau et Agriculture

Cet article vient en complément de la présentation du programme faite dans notre lettre d'information de février 2022.

Depuis février 2022, les premiers agriculteurs parmi les 200 concernés par ce programme d'actions sur le territoire de Bayeux Intercom ont été contactés et une dizaine de rendez-vous individuels a été réalisée pour recueillir leurs attentes. A l'issue de ces rencontres, une majorité d'entre eux a exprimé la volonté de participer à un groupe de travail dans le but de réaliser des expérimentations. Les thématiques qui ont reçu le plus d'intérêt de la part des agriculteurs sont, à ce jour, les couverts végétaux, la gestion de la prairie et les cultures fourragères alternatives au maïs. Ce groupe d'agriculteurs, dont l'effectif est amené à augmenter, se réunira début juillet pour un premier atelier collectif.



L'objectif sera de définir quelles expérimentations seront menées sur les exploitations volontaires dès la fin de cet été. Pour rappel, la communauté de communes de Bayeux Intercom prend en charge le coût des semences, les frais d'analyses (de sol, d'effluents...) ainsi que l'accompagnement du conseiller Chambre d'agriculture. En plus de cette dynamique collective naissante, d'autres agriculteurs sont intéressés pour réfléchir individuellement aux questions de fertilisation et de protection des cultures sur leur exploitation. Le conseil est alors totalement pris en charge par Bayeux Intercom.

Tout ceci est en construction, n'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier du programme, que ce soit pour travailler en groupe ou pour être accompagné individuellement !

Vincent Jordon
06 58 46 97 23

vincent.jordon@normandie.chambagri.fr

Bocage

Agricultur'elles
au SIA

Le 3 mars 2022, le groupe « agricultur'elles » a décidé le temps d'une journée de faire une pause au salon de l'agriculture à Paris. La visite a débuté par le Pavillon 1 pour découvrir l'ensemble des races bovines de France mais aussi ovines, caprines et porcines.

Nous avons pu apprécier la qualité des animaux présentés. Nous n'avons pas manqué de faire un coucou à la star du salon 2022, Neige, une vache savoyarde de la race Abondance âgée de quatre ans.



Au-delà des animaux, c'était l'occasion de découvrir les nouveautés et les innovations technologiques, de rencontrer les acteurs majeurs des filières agricoles ou encore d'identifier de nouveaux fournisseurs. Nous avons pu échanger avec d'autres agriculteurs sur différentes productions telles que le safran, la canne à sucre ou bien encore la valorisation de la laine.

A travers un échange, une opportunité pour deux d'entre elles s'est offerte. Céline et Karine auront la chance de participer à une conférence prochainement en juin à Paris sur les nouvelles technologies agricoles devant environ 400 personnes.

Un petit tour du côté des produits du monde où nous avons aperçu le Ministre de l'Agriculture avant de rejoindre les saveurs de France d'Outre Mer.

Vers 17h a sonné la fin de cette journée mais pas avant d'avoir eu le temps de déguster et savourer des produits régionaux avant de repartir dans notre magnifique campagne normande.

C'était une super journée en leur compagnie.

Céline Poret
02 31 68 95 20
celine.poret@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Retrouvailles
à la Foire de Lisieux

Le week-end du 30 avril et 1^{er} mai 2022 se sont rassemblées les races Normande, Prim'Holstein, Limousine et Salers pour la Foire de Lisieux. Pour la race limousine, ce sont 31 éleveurs venant de 14 départements qui ont présenté 82 animaux au concours interrégional. Les animaux sont arrivés vendredi après-midi pour être préparés (lavés, brossés) pour le concours qui a commencé dès le lendemain. Les concours se sont enchaînés tout le week-end : Limousines et Prim'Holstein le samedi et Normandes et Salers le dimanche matin.



Les locaux ont répondu présents et ont été nombreux à venir voir l'exposition de vieux tracteurs ainsi que les animaux des différentes races. La qualité des animaux présentés a été saluée par les juges, il n'a pas été simple de les départager. **Bruno Lambert** (du GAEC Beauchêne) a reçu avec émotion le trophée du meilleur animal du concours grâce à Nutella (femelle adulte), celle-ci avait déjà brillé en finissant première lors du concours au Salon International de Paris en février dernier. Du côté des mâles, c'est Océan de la **SCEA Quenet** qui a été sacré meilleur mâle du concours.



La foire s'est terminée dimanche après-midi avec la remise des prix. De nombreux élus locaux ont pu féliciter les éleveurs pour leur travail. Le syndicat a également salué les nombreux jeunes éleveurs présents lors de l'événement, qui constituent une relève de qualité.

Mathilde Allyndrée
06 61 39 24 94
mathilde.allyndree@normandie.chambagri.fr

Plaine

Nos essais en grandes
cultures bio

Le 2 juin à Combray, sur une parcelle de Franck Lelandais, la Chambre d'agriculture et ses partenaires, la Coopérative de Creully, Agronat, Bio-en-Normandie et la FRCUMA, ont présenté leurs essais en Agriculture Biologique.

Maïs grain

Culture incontournable dans les sols assez profonds, le maïs grain en bio valorise bien la fertilisation organique, ou les fournitures d'azote d'un couvert de légumineuses en interculture. Le choix variétal reste important sur les aspects vigueur au démarrage, et rendements moyens pluriannuels. Cet essai viendra consolider les essais locaux conduits depuis 3 ans.

Les associations céréales et protéagineux

Les mélanges triticales- féverole, orge-poïs protéagineux, ou blé-poïs fourragers à fleurs blanches sont très cultivés pour leur complémentarité et leur pouvoir couvrant sur les adventices. Plusieurs dosages permettront de vérifier l'adéquation entre doses de semis et rendements finaux de chaque culture.



Association de blé et pois fourragers à fleurs blanches

Blés de différentes qualités meunières, variétés plus ou moins hautes, ports de feuilles plus ou moins couvrants, résistances aux maladies : la large gamme de variétés testées, dont des blés récents, est intégrée aux réseaux nationaux donnant aux producteurs un bon aperçu du couple rendement/taux de protéines. Le **triticales** a confirmé en 2021, dans les essais de Creully, son fort potentiel en limons. A voir si les cinq ou six variétés combinent résistance à la rouille jaune et haute productivité confirment cette année.

Jacques Girard
02 31 53 55 03
jacques.girard@normandie.chambagri.fr



FORMATION

Je prépare l'avenir, je développe mes compétences

Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture.

Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable demain

Je prends de la hauteur en s'ouvrant à d'autres
fonctionnements d'exploitation laitières.

5j dont 3 en Irlande : 30 août, et du 5 au 8
septembre

Thierry METIVIER
06 30 22 13 90



Créer mon activité de transformation ou de vente en circuits courts

J'acquiers les bases fondamentales à la
réussite de mon projet.

4J : 5, 6 sept et 15, 16 septembre à ST LO

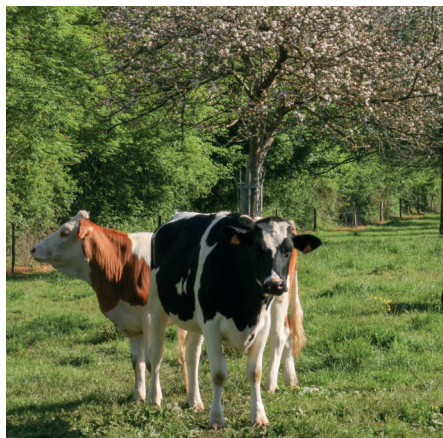
Anne MANACH
06 30 08 56 09

Découvrir les applications des médecines alternatives en élevage

Je recherche à utiliser des produits naturels
pour soigner mes animaux, mais je ne sais pas
vers quoi me tourner.

1j : 26 septembre à LISIEUX

Peggy MALBRANCHE
06 73 53 83 95



Informez-vous, inscrivez-vous sur :
normandie.chambres-agriculture.fr
rubrique formation.

AGENDA

Nos voisins, les agriculteurs

Le 28 juin 19h,

Salle «Le Pôle», à St Gatien des Bois

La Chambre d'agriculture et la CdC Coeur
Côte Fleurie vous invitent à une soirée débat,
pour ouvrir le dialogue entre les participants,
particuliers et exploitants agricoles, afin de mieux
se connaître pour mieux se comprendre.

Contact : Sébastien Sys

06 58 76 56 35

sebastien.sys@normandie.chambagri.fr

Rendez-vous Tech&Bio

Le 29 et 30 juin, à Commes

Le meilleur des techniques bio et alternatives en
élevage bovins lait et vergers cidricoles. Ateliers
techniques, conférences, démonstrations, visites,
village exposant

Infos et contact : <https://bit.ly/3vw6A7n>



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ENTREPRISE

Jeune installé.e, démarrerez dans les meilleures conditions avec STARTER

Avec STARTER, bénéficiez pendant un an

mesparcelles
l'accélérateur de performance

PROagri TECH'ECO
L'ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCE

50 %
sur la formule
ACCOMPAGNÉ
ou CLÉ EN MAIN



50 %
sur la formule
TECH'INDIV
ou TECH'EN LIGNE
ou TECH'EN GROUPE

Nous contacter pour plus de renseignements

- 1 Antenne Plaine
02 31 53 55 00
- 2 Antenne Bessin
02 31 51 66 33
- 3 Antenne Bocage
02 31 68 11 16
- 4 Antenne Pays d'Auge
02 31 31 31 85



Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados

Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Philippe Le Panse • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz

Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex

Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mél. chambre@calvados.chambagri.fr

Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie Anquetil

